

Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon – La Vèze

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président du Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon – La Vèze

Présentation	Statut :	Syndicat Mixte ouvert
	Date de création :	7 juillet 1987
	Siège social :	CAGB 4 rue Gabriel Plançon – 25000 Besançon
Les instances	Nom du Président :	Jean-Louis FOUSSERET
	Membres : (institutions)	Département du Doubs C.C.I. du Doubs C.A.G.B.
	Représentants de la C.A.G.B. :	E. Alauzet J-M Cayuela p/commune Morre P. Chanau p/commune La Vèze V. Defarges p/commune Saône
Le budget et les moyens	Budget 2005 :	
	Fonctionnement :	277 421 €
	Investissement :	123 801 €
	Montant participation C.A.G.B. : Représentant (en %)	En fonctionnement : 71 178 € Les contributions des membres s'effectuent sur la base du pourcentage suivant : 33,33% pour chacun. En investissement : 33 082 €, la même clé de répartition est appliquée pour l'investissement soit 33,33%.
	Nombre de salariés :	/

Objectifs et activités	Objectifs :	<p><u>Objectif général, conforme à l'objet des statuts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir à Besançon une plate-forme aéronautique permettant la pratique de l'aviation commerciale, d'affaire et générale dans des conditions de sécurité et de services répondant aux normes en vigueur. <p><u>Objectif à court terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - finaliser l'Avant Projet de Plan de Masse (APPM) approuvé lors du Comité Syndical du 5 juillet dernier et le faire approuver par l'autorité aéronautique, - faire établir le Plan de Servitudes Aéronautiques (PSA), le faire approuver et publier après DUP, - sortir du régime dérogatoire d'exploitation actuel, - réaliser les travaux minimum de sécurisation et d'amélioration : <ul style="list-style-type: none"> ➤ suppression de la route en bout de piste ➤ amélioration des dégagements (coupe d'arbres) ➤ clôture du site
-------------------------------	-------------	---

	<p>Activités :</p>	<p><u>Activités selon les normes D.G.A.C.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aviation commerciale - l'aviation d'affaires - l'aviation générale - l'aviation militaire <p><u>Quelques chiffres (exercice 2004)</u></p> <table border="1" data-bbox="608 477 1401 954"> <thead> <tr> <th>En mouvements</th> <th>Atterrissages ou décollages</th> <th>En Passagers</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Commerciaux</td> <td>115</td> <td>629</td> <td>Dont 73</td> </tr> <tr> <td>- Aviation Générale</td> <td>1 925</td> <td>3 999</td> <td>ouvertures exceptionnelles</td> </tr> <tr> <td>- Militaires</td> <td>435</td> <td>1 067</td> <td>et 241 missions</td> </tr> <tr> <td>- Basés</td> <td>9 665</td> <td>27 140</td> <td>DRAGON 25</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>12 140</td> <td>32 835</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Quelques destinations / Provenance</u> Anney - Beaune - Colmar - Dijon - Grenoble - Laval - Le Bourget - Lille - Limoges - Luxeuil - Morzine - Mulhouse - Nancy - Nantes - Nimes - Reims - Rennes - Toulouse - Villacoublay</p> <p>Bale - Bratislava - Grandfield - Marrakech - Phalsbourg - Stuttgart - Zurich</p> <p><u>Quelques utilisateurs :</u> Bouygues, Castorama, Carrefour, Breitling, JC Decaux, Nicollin, Bourgeois, PSA, France Télécom, EDF..... Clubs sportifs: Rouen, Niort, Laval, Lorient, BRC, Le Mans Politiques, Etat-Major militaire</p>	En mouvements	Atterrissages ou décollages	En Passagers		- Commerciaux	115	629	Dont 73	- Aviation Générale	1 925	3 999	ouvertures exceptionnelles	- Militaires	435	1 067	et 241 missions	- Basés	9 665	27 140	DRAGON 25	TOTAL	12 140	32 835	
En mouvements	Atterrissages ou décollages	En Passagers																								
- Commerciaux	115	629	Dont 73																							
- Aviation Générale	1 925	3 999	ouvertures exceptionnelles																							
- Militaires	435	1 067	et 241 missions																							
- Basés	9 665	27 140	DRAGON 25																							
TOTAL	12 140	32 835																								
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Observations</p>		<p>Le Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze est propriétaire de l'ensemble des installations et équipements. Il est titulaire de l'autorisation d'exploiter un aérodrome ouvert à la circulation aérienne publique (CAP) en vertu d'une convention en date du 4 août 1987. Le Syndicat Mixte a délégué à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs (CCID) l'exploitation de l'aérodrome dans le cadre d'un sous-traité de gestion, reconduit annuellement par tacite reconduction. * Dans ce cadre, la CCID assure le fonctionnement et l'entretien du site. Elle emploie 2 agents d'exploitation qualifiés AFIS et 1 pompier d'aérodrome SSLIA placés sous l'autorité d'un directeur de la CCID.</p>																								

M. Jean-Louis FOUSSERET, Président du Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon – La Vèze a exposé au Conseil de Communauté les activités et les perspectives du syndicat pour les années à venir.

Pour extrait conforme,

Le Président